

« Honorables Messieurs,

Vos assises Nous offrent la précieuse occasion de vous faire part de Notre grande émotion, alors qu'en cet instant de félicité la bénédiction divine étend son aile sur votre assemblée et entoure vos travaux de la grâce de l'évocation du nom Allah, source de paix et de quiétude de l'âme.

Il va sans dire qu'en consacrant la 19<sup>ème</sup> Session des journées culturelles tijanies à l'éloge funèbre de Feu Notre Père, Sa Majesté Hassan II, que Dieu bénisse sa mémoire et l'ait en Sa Sainte Miséricorde, non seulement vous accomplissez par cette décision une œuvre pie, mais vous témoignez également des sentiments de loyauté et d'amour qui vous attachaient à ce grand Souverain.

Honorables Messieurs,

Le Maroc et le Sénégal, Nos deux pays frères, se distinguent notoirement par l'enracinement de l'islam dans l'âme de leurs peuples, avec tout ce que cet enracinement induit en termes d'unité, de fraternité, de cohésion et de tenace résistance face aux vents contraires. Et s'il est un facteur déterminant qui a assuré leur constance dans cette disposition, c'est à leur adhésion commune au dogme Achaarite et à leur communion dans le rite Malékite qu'ils le doivent. de plus, ils ont pu asseoir et couronner le tout par un mode d'éducation basé sur une mystique sunnite inaltérable, conférant ainsi à leurs différentes générations le sens de la probité, de la droiture, de l'élévation spirituelle et développant chez elles un éveil intellectuel serein grâce auquel elles ont pu pratiquer et défendre les valeurs sacrées de l'islam.

Comme vous le savez, Notre Dynastie Alaouite Chérifienne s'est toujours attachée à préserver ce précieux legs religieux et civilisationnel. Elle a constamment eu pour ambition de servir l'islam et de se rapprocher de Dieu par des actes vertueux, n'ayant point cessé de s'intéresser au Soufisme Sunnite, à ses hommes et à ses enseignements, tout en raffermissant les liens avec ses savants et ses pieux exégètes. celle des confréries qui a le plus bénéficié d'une attention particulière et d'un soutien constant de Nos Aïeux est la confrérie Sunnite des Al Tijan. Nous n'en voulons pour preuve que les gestes de prodigalité, de vénération, de mécénat et d'assistance auxquels ont eu droit le Fondateur de la confrérie, Cheikh Ahmed Tijani, ses descendants et ses adeptes, de la part de Notre Aïeul Moulay Slimane, de Notre Grand Père, Mohammed V, et de Notre Père Défunt, Amir Al Mouminine Sa Majesté le Roi Hassan II, stimulant ainsi les efforts constants déployés par ces vénérables soufis en faveur de la propagation de l'islam, de l'enracinement de ses valeurs et principes et la généralisation de ses bienfaits spirituels en Afrique et dans d'autres pays musulmans.

Honorables Messieurs,

Notre Auguste et Regretté Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, accordait un immense intérêt, une attention soutenue et un soutien total aux confréries religieuses d'obédience Soufite en général et à celle des Al Tijan en particulier, facilitant le développement de leur action par le soutien moral et matériel qu'Il leur apportait. Il avait ainsi ordonné que la session du colloque sur les confréries Soufies consacré aux Al Tijan, tenu à Fès en décembre 1985, soit placé sous Son haut patronage.

A cette occasion, Il avait adressé aux participants une Lettre Royale prodiguant un certain nombre d'orientations lumineuses et formulant des avis précieux par lesquels Il a mis en exergue la valeur du Soufisme Sunnite en islam, son impact pédagogique sur l'esprit des disciples avertis autant que sur celui des hommes ordinaires, ainsi que son origine mohamedienne. C'est cette origine qui l'illumine et en fait un confluent enrichissant l'appel islamique, une source généreuse d'éducation qui renforce la foi et empreint l'esprit du sceau divin, édifiant en définitive une nation unie, solidarité, homogène. C'est cette origine mohamedienne qui permet aussi d'ancrer dans l'âme des êtres les sentiments de fraternité et de vertu, renforce chez eux le sens de la défense des valeurs et des principes, et élève la nation musulmane vers les cimes de l'honneur qui couronnent sa civilisation pérenne. Enfin, il est à souligner également que Sa Majesté Hassan II n'a pas manqué d'accorder Son haut patronage royal aux journées culturelles de la confrérie des Al Tijan organisées chaque année au Sénégal depuis 1986.

Honorables Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que la confrérie des Al Tijan tire ses principes de l'exemple qu'inspire la conduite de Sidna Mohammed, - Paix et Salut sur Lui - et ce en suivant la voie tracée par Lui et la fidélité à sa tradition. Pour ce faire, elle consacre les moments vacants aux psalmodies, à l'invocation de Dieu et de Son Prophète, à la lecture assidue du Livre Sacré, à l'observation des cinq prières collectives, s'éloignant en toute circonstance des actes impies par la quête du pardon et de la rédemption divine et s'attachant toujours à ordonner ce qui est bien et de prescrire ce qui est mal. Ce faisant, elle se conforme aux préceptes du dogme Achaarite et demeure attachée au rite Malékite, participant avec mérite à la conversion de millions de personnes à la religion islamique.

Notre Royaume est extrêmement fier de compter parmi ses vertueux hommes et éminents savants, Cheikh Ahmed Tijani, le Fondateur et l'initiateur de la confrérie, dont le tombeau se trouve au sein de la Zawiya originelle à Fès. Aussi, sommes-Nous convaincu et persuadé que les Cheikhs, les nobles représentants, les adeptes et les partisans de cette confrérie partagent avec Notre pays et Notre Trône Alaouite les mêmes sentiments d'amour, de loyauté et de fidélité.

Honorables Messieurs,

Nous remercions Dieu le Tout Puissant de vous avoir accordé Sa grâce dans l'organisation de ces journées culturelles. Sachez encore une fois que

Nous sommes fort sensible et extrêmement reconnaissant pour le choix du thème consacré à l'éloge funèbre de Notre Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, et il Nous plait de vous assurer de Notre soutien à cette confrérie Sunnite et de Notre sympathie à l'égard de ses Cheikhs et de ses nobles représentants.

Nous saisissons aussi cette occasion pour Nous féliciter de la qualité des relations bilatérales, fraternelles et ancestrales qui lient le Maroc et le Sénégal, relations dont l'excellent effet sur l'islam et les musulmans dans les divers pays africains est de notoriété publique. Nous ne pouvons, non plus, manquer cette opportunité sans vous faire part des marques d'estime, de profonde amitié et de sentiments cordiaux que Nous portons à Notre Cher Frère, le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Abdou Diouf.

Fasse Dieu perpétuer ces liens exemplaires et qu'il vous assiste et assure la réussite à vos travaux. Fasse Dieu Nous inspirer, vous et Nous, réconfort et consolation, et qu'Il daigne accueillir Notre Cher Regretté Père en Son Eden aux côtés de ses Prophètes, des compagnons et apôtres, des martyrs et des saints. Nul ne saurait rêver meilleure compagnie. »

MAP